

un écu d'or aux armes du pape Paul III (Alexandre Farnèse), frappé à Plaisance (Italie).

\*\*

*A propos d'un Cartulaire de Compiègne*  
par M. HARBULOT

En marge des archives de la ville, M. Harbulot s'est occupé de l'intérêt que pourrait présenter un cartulaire de Compiègne.

Après une courte mention au cartulaire de Royallieu, par M. Guynemer, et à celui de Saint-Corneille, par le chanoine Morel, M. Harbulot estime avec raison qu'il nous manque vraiment un cartulaire propre à la ville même.

Dans ce sens, la matière est considérable; aussi notre collègue n'envisage-t-il d'abord que de grouper le plus grand nombre possible de matériaux par ordre chronologique et de les répartir ensuite analytiquement dans des tables ordonnées par matières.

Pour mener à bien cet important travail, il compte d'ailleurs sur l'aide de tous les érudits de la Société, aide qui ne lui fera sûrement point faute, suivant les moyens de chacun.

\*\*

Cette excursion est fixée au 25 juin et aura pour objets principaux la visite du château de Vincennes et ensuite au retour celle de la basilique de Saint-Denis.

\*\*

*Plaque commémorative*  
*sur l'hôtel des Gourneaux*

qui fut la demeure de Guillaume de Flavy de 1429 à 1448.

A propos de cette inauguration qui doit avoir lieu le dimanche 26 juin, à 10 h. 30, la Société adresse ses remerciements à M. A. Grand et à Mme Favrelle, propriétaires actuels de cette authentique maison du xv<sup>e</sup>

siècle pour l'autorisation qu'ils ont bien voulu accorder et leur généreuse participation aux frais de l'inscription adoptée.

\*\*  
*Vœu au sujet du nom  
 de « Guillaume de Flavy »  
 à donner à une rue de Compiègne*

Le texte d'un vœu présenté par M. Panthou, tendant à faire donner soit à une rue, soit à une place de la ville, le nom de Guillaume de Flavy, est également admis, en souvenir de la belle défense de Compiègne et de la délivrance de la ville après sept mois de siège par la magnifique victoire des habitants sur leurs ennemis anglo-bourguignons, le 25 octobre 1430.

Il sera transmis à la Municipalité à toutes fins utiles.

\*\*  
**Cérémonie du 26 Mai 1935**

*Inauguration de la plaque commémorative  
 sur l'ancienne demeure de Guillaume de Flavy*

Le Conseil d'administration de la Société Historique de Compiègne, réuni le jeudi 16 mai 1935,

Considérant qu'il semblait opportun de faire coïncider avec les fêtes en l'honneur de Jeanne d'Arc, la pose d'une plaque commémorative sur l'ancien Hôtel des Gourneaux, qui était la demeure de Guillaume de Flavy, gouverneur de Compiègne ;

Considérant qu'au point de vue touristique, il est toujours intéressant de signaler aux visiteurs les souvenirs du passé, et que ce vieil hôtel, contemporain de Jeanne d'Arc répond à cet ordre d'idée ;

Sous réserve de l'autorisation de la Municipalité, et de celle du propriétaire de l'immeuble ;

Avait décidé que :

La Société Historique ferait exécuter et

poser à ses frais, une plaque de marbre blanc, dont le texte serait le suivant :

HOTEL DES GOURNEAUX

ancienne demeure de  
 GUILLAUME DE FLAVY  
 Capitaine-Gouverneur  
 de COMPIEGNE  
 de 1429 à 1448  
 qui défendit victorieusement  
 la ville pendant le siège  
 mémorable de 1430

La Société Historique de Compiègne

Mai 1935

Ainsi qu'il en avait été décidé, d'accord avec la Municipalité, cette inauguration a eu lieu le dimanche 26 mai, à 10 h 1/2, en présence de M. le Baron de Rothschild, Maire de Compiègne, accompagné de MM. Daniel et Bourquin, adjoints, M. Cotentin, conseiller municipal, ainsi que MM. le Sous-Préfet et le Dr Théry, conseiller d'arrondissement.

MM. le Marquis de l'Aigle, député, et Fournier Sarlovèze, conseiller général, s'étaient excusés.

M. le Comte de Breda, président, entouré de nombreux membres de notre Société, a fait remise de la plaque à la Municipalité de Compiègne, en prononçant l'allocution suivante :

Monsieur le Maire,

Mesdames, Messieurs,

« Cette maison, au fronton de laquelle la Société Historique de Compiègne a pris l'initiative de faire apposer une plaque commémorative, nous rappelle un passé et une histoire comme un vieux visage dont le temps aurait respecté les principaux traits.

Dans tous les vieux documents que nous

avons lus à son sujet, on l'appelait l'« Hôtel des Gourneaux ». Sa position est même souvent précisée : « A l'angle de la rue des Gourneaux et des Jacobins ».

Notons que la rue des Jacobins existe là encore sous le nom de rue d'Austerlitz.

Derrière l'Hôtel, il y avait la grange du Lendit et l'Hôtel du Barillet.

A côté se trouvait l'Hôtel du Bassin «Soubs Saint-Clément». Saint-Clément était l'église d'un collège de chanoines, dont il ne reste plus devant nous qu'une place et le nom.

Les deux hôtels réunis formaient la demeure de Guillaume de Flavy, capitaine-gouverneur de la ville de Compiègne.

Pendant le siège de 1430, la grange du Lendit fut abattue par les boulets des assiégeants bourguignons et anglais, mais l'« Hôtel des Gourneaux » résista beaucoup mieux puisqu'il ne figure même pas dans le mémoire détaillé concernant les maisons détruites par l'artillerie ennemie dans Compiègne, mémoire que les attournés firent établir après le siège.

Charlot, le seul fils de Guillaume de Flavy étant mort en bas âge, les autres héritiers laissèrent l'Hôtel à l'abandon, mais la ville intervint et à la suite d'un accord, y fit faire les réparations urgentes et loua l'hôtel moyennant un cens de 10 livres et quelques deniers.

Dès lors la situation de l'« Hôtel des Gourneaux », c'est-à-dire depuis 1456 jusqu'à 1789, n'a pas changé et cela malgré le procès intenté par l'un de ses occupants, procureur du roi, à la ville.

A l'égal de l'histoire de l'Hôtel de Ville, l'histoire de l'« Hôtel des Gourneaux », lorsqu'un des membres de notre Société voudra l'entreprendre, ne manquera pas d'intérêt, car par les registres des comptes de la ville, nous savons tout de cette vieille de-

---

meure, jusqu'aux détails des plus minimes réparations.

Nous pourrions vous dire aussi tous les noms de ceux qui l'ont habitée depuis l'an 1400.

Elle fut à Jehan de Chepoix avant Guillaume de Flavy, et Guillaume de Flavy, comme le porte l'inscription que la Société Historique de Compiègne a l'honneur de remettre à la ville, habita cette demeure de 1429 à 1448.

Au nom de l'histoire et de la vérité dont les droits sont absolus, je vous remercie, M. le Maire, ainsi que les membres de la municipalité et tous ceux qui ont répondu à notre appel d'avoir bien voulu honorer cette inauguration de leur présence. »

A ces paroles, M. le Maire de Compiègne répondit en ces termes :

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

« Au nom de la ville de Compiègne, je m'associe à l'hommage que M. le comte de Breda, président de la Société Historique vient de rendre à Guillaume de Flavy.

L'éminent historien M. Pierre Champion, qui devait assister à cette inauguration, s'est excusé de ne pouvoir venir. Je ne pourrai malheureusement pas le remplacer et vous parler comme il l'aurait si bien fait du grand Compiégnois dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire.

Je me bornerai donc simplement à recevoir le dépôt de l'inscription que vous voulez bien confier à notre Cité.

Grâce aux intéressantes publications de la Société Historique de Compiègne, grâce aux archives de la ville minutieusement étudiées par M. Mestre, la calomnieuse légende qui s'attachait au nom de Guillaume de Flavy est enfin détruite et pleine justice est ren-

due au glorieux capitaine gouverneur de Compiègne.

En ce jour où nous rendons un si solennel et unanime hommage à Jeanne d'Arc, la cérémonie à laquelle vous venez d'assister ne peut qu'augmenter l'amour et la fierté de tous les compiégnais pour le passé glorieux de leur ville qu'aucune tâche n'a terni pendant des siècles d'histoire.

A la mémoire de Guillaume de Flavy nous associons celles de tous les héroïques bourgeois et bonnes gens qui l'avaient choisi pour défenseur, et qui furent magnifiquement servis par ce vaillant gentilhomme ainsi que par son frère, Louis de Flavy, qui périt à ses côtés à l'âge de 22 ans en combattant sur les remparts de la ville.

Tel est le véridique témoignage de l'histoire.

Je m'incline devant ces glorieux souvenirs. »

Cette cérémonie, malgré sa simplicité, marque une date dans l'histoire de notre cité. Une calomnie est réfutée, une injustice est réparée, une légende est morte.

---